

---

## Situation des Établissements sanitaires en Alsace

---

**Raphaël Schellenberger (boîte publique)** <Raphael.Schellenberger@assemblee-nationale.fr> 18 juillet 2022 à 16:53  
À : Christian Prud'homme <alsacesantefo@gmail.com>

Monsieur le Secrétaire,

Je reviens vers vous suite au mail que vous m'avez envoyé il y a quelques jours et je vous en remercie.

Comme depuis 5 ans, j'ai toujours tenu à défendre notre système de santé et ses soignants. A l'Assemblée nationale comme en circonscription, je vous ai soutenu par des mesures concrètes. La crise sanitaire a malheureusement mis en lumière les défaillances de notre système de santé public mais a aussi révélé le courage et l'engagement sans faille des personnels de santé qui ont été en première ligne.

A l'Assemblée nationale, j'ai soutenu toutes les mesures visant à protéger les Français durant la crise : masques, tests, vaccination. Lorsqu'au mois de mars 2020 le Parlement était convoqué en urgence pour voter l'état d'urgence sanitaire pour contrer la flambée épidémique, j'étais favorable à ces mesures exceptionnelles.

Néanmoins, concernant le Ségur de la santé, il n'a clairement pas su répondre aux enjeux et aux besoins de notre système de santé et des personnels médicaux. J'ai donc défendu les professionnels de santé des établissements médico-sociaux à l'Assemblée nationale par des amendements et en alertant le Gouvernement sur la situation des professionnels oubliés.

Pour répondre au défi immense de la sauvegarde de notre système de santé, avec mes collègues les Républicains, nous avons proposé une loi de programmation sanitaire sur 5 ans afin de donner une véritable perspective à nos hôpitaux et à la refonte de la médecine de ville.

Soyez assuré, Monsieur le Secrétaire, que pour ce nouveau mandat, je poursuivrai mes actions en votre faveur :

- Création de plusieurs milliers de postes de soignants supplémentaires à l'hôpital pour faire face à la pénurie de médecins et autres professionnels de santé ;
- Plus de responsabilités et de perspectives de carrière aux soignants notamment par la validation d'acquis pour rendre ces métiers plus attractifs ;
- Mobilisation de l'Etat et des collectivités afin d'améliorer les conditions de travail des personnels de santé en trouvant des solutions concrètes et rapides aux problèmes de la vie quotidienne.

Plus que jamais, notre système de santé solidaire doit retrouver les moyens de ses missions et permettre à ceux qui s'y adonnent de pouvoir en vivre dignement dans des conditions de travail humaines et saines.

D'une manière plus générale, la politique à mener est celle qui recouvrera la concorde nationale et remettra au cœur de notre société le mérite, l'engagement et la reconnaissance de ceux qui agissent dans l'intérêt général d'une France unie.

Vous assurant de tout mon engagement sur ces questions essentielles, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



## Raphaël Schellenberger

Député du Haut-Rhin | Conseiller d'Alsace

---



03 89 28 20 59



raphael.schellenberger@assemblee-nationale.fr



www.raphael-schellenberger.fr



8 rue James Barbier – 68700 CERNAY

---

**De :** Christian Prud'homme <[alsacesantefo@gmail.com](mailto:alsacesantefo@gmail.com)>

**Date :** mardi 21 juin 2022 à 18:09

**Objet :** Situation des Établissements sanitaires en Alsace

[Texte des messages précédents masqué]

---

Ce message a fait l'objet d'un traitement anti-virus.  
Il est rappelé que tout message électronique est susceptible  
d'altération au cours de son acheminement sur Internet.

---

[Texte des messages précédents masqué]